



**PORTRAIT ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS SYLVICOLES
ET DE LA TRANSFORMATION DU BOIS DES FORÊTS PRIVÉES :
EMPLOIS DIRECTS ET REVENUS D’AFFAIRES**

28 FÉVRIER 2020

Auteurs

Camille Bonhomme, ing.f.

Marc-André Côté, ing.f., Ph. D.

Marc-André Rhéaume, ing.f.

Février 2020

Citation complète :

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC. *Portrait économique des activités sylvicoles et de la transformation du bois des forêts privées : emplois directs et revenus d'affaires*, 2020, 23 p.

Fédération des producteurs forestiers du Québec

Maison de l'UPA

555, boul. Roland-Therrien, bureau 565

Longueuil (Québec) J4H 4E7

450 679-0530

bois@upa.qc.ca • www.foretprivee.ca

TABLE DES MATIERES

Introduction	4
But de l'étude	4
Limites de l'étude	4
Méthodologie	4
Résultats	6
La gestion des programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées	7
Les travaux d'aménagement forestier	8
La récolte et la commercialisation du bois	8
Le transport du bois	9
La transformation primaire et secondaire du bois	9
La forêt privée dans l'activité économique des régions en 2018	9
Le potentiel inexploité de la forêt privée	12
Évolution des emplois et du chiffre d'affaires	13
Le cas de la MRC La Matapédia	14
Le cas de la MRC Les Etchemins	17
Méthodologie détaillée : les hypothèses de travail	19
La gestion des programmes	19
L'aménagement forestier	19
La récolte et la commercialisation du bois	20
Le transport du bois	21
La transformation du bois	21
Références	23

INTRODUCTION

Annuellement, des dizaines de milliers de propriétaires forestiers contribuent à générer une activité économique structurante pour les communautés rurales par la mise en valeur des potentiels sylvicoles de leurs lots boisés. En premier lieu, les activités sylvicoles et de la transformation du bois des forêts privées engendrent une industrie de l'aménagement forestier pour accompagner les propriétaires dans la planification, la réalisation des travaux sylvicoles et la commercialisation du bois. En second lieu, le bois récolté permet la fabrication de nombreux produits forestiers. Bien que les informations portant sur les emplois et sur l'activité de l'industrie forestière sont connues, les données associées aux activités sylvicoles sur le territoire privé doivent faire l'objet d'un recensement spécifique. Un premier recensement avait été réalisé pour l'année 2012 et cette étude en présente une mise à jour.

BUT DE L'ÉTUDE

L'étude vise à décrire le chiffre d'affaires et les emplois liés aux activités sylvicoles et à la transformation du bois des forêts privées pour chaque maillon de la filière en considérant le soutien gouvernemental accordé.

LIMITES DE L'ÉTUDE

Les activités décrites dans cette étude sont liées à l'aménagement forestier et à la récolte du bois et ne tiennent pas compte des autres activités économiques se déroulant dans les boisés privés comme l'acériculture, la production de sapins de Noël, la cueillette de produits forestiers non ligneux ou les activités fauniques et récréatives. Également, les services environnementaux générés par les forêts privées ne font pas partie de cette étude.

MÉTHODOLOGIE

Les activités sylvicoles réalisées sur le territoire forestier privé impliquent un grand nombre d'individus et d'organismes tout au long de la filière. Deux approches méthodologiques furent retenues pour les quantifier :

- Premièrement, les emplois ont été dénombrés à la suite d'un recensement effectué auprès de l'ensemble des organismes impliqués dans la gestion des programmes gouvernementaux visant les propriétaires forestiers, la réalisation des activités sylvicoles, la commercialisation et le transport du bois. Les données de base proviennent de 110 organismes sur les 124 dénombrés. L'équivalent d'emplois à temps complet a été calculé selon les heures travaillées au cours d'une année ou selon des formules de productivité, en mètres cubes par heure travaillée, pour les activités de récolte forestière.
- Deuxièmement, le chiffre d'affaires généré par les particuliers, entreprises et organismes impliqués dans chaque maillon de la filière a été déterminé par les statistiques officielles publiées par les syndicats et offices régionaux de producteurs forestiers, la Fédération des producteurs forestiers du Québec, les agences régionales de mise en valeur des forêts

privées, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), ainsi que Statistique Canada.

L'année 2018 a été retenue afin de faciliter la collecte de données les plus récentes possible. De plus, les hypothèses de travail utilisées par cette étude et décrites plus loin sont des plus conservatrices puisque les emplois ont été dénombrés.

RÉSULTATS

En 2018, 25 206 personnes ont obtenu un revenu des activités sylvicoles réalisées chez l'un ou l'autre des 134 000 propriétaires forestiers du Québec et de la transformation du bois récolté. Ces emplois incluent les propriétaires de boisés qui ont obtenu un paiement pour la récolte de bois, les professionnels et les techniciens forestiers qui les accompagnent, les entrepreneurs forestiers, les ouvriers sylvicoles, les camionneurs et la portion des travailleurs en usine pour la transformation du bois récolté en forêt privée. En raison du caractère saisonnier du travail sylvicole et également de l'occupation complémentaire pour la réalisation de travaux sylvicoles dans les forêts publiques, ces emplois directs représentent une équivalence de 13 980 emplois à temps complet pour les travaux en forêt privée et la transformation du bois qui y est récolté.

Le chiffre d'affaires généré par les particuliers, entreprises et organismes impliqués a totalisé 4,34 milliards de dollars courants. Pour les activités réalisées en amont de la transformation du bois, le chiffre d'affaires s'est élevé à 567 millions de dollars courants. Le tableau 1 présente le portrait économique de chacun des maillons de la filière découlant de l'activité sylvicole exécutée en forêt privée, alors que les mesures de soutien gouvernemental aux activités d'aménagement forestier, qui étaient de 62,4 millions de dollars courants, sont présentées dans le tableau 2.

Tableau 1 : Portrait économique des activités sylvicoles et de la transformation du bois des forêts privées en 2018







Maillons de la filière	Gestion des programmes	L'aménagement forestier	La récolte et la commercialisation du bois	Le transport du bois	Sous-total avant la transformation du bois	La transformation primaire et secondaire du bois provenant de la forêt privée	Total
Emplois réels	157	2 114	11 198	985	14 454	10 752	25 206
Équivalent d'emplois à temps complet	53	997	1 501	677	3 228	10 752	13 980
Chiffre d'affaires des particuliers, organismes et entreprises impliqués (\$ courants 2018)	4 829 544 \$	72 055 538 \$	391 031 097 \$	98 747 681 \$	566 663 860 \$	3 772 946 121 \$	4 339 609 981 \$
							
Livrables	17 planifications régionales déterminant les priorités d'investissements sylvicoles, la vérification de la conformité des travaux sylvicoles réalisés et l'administration des programmes.	93 entreprises de services sylvicoles ont créé des partenariats financiers avec 5 746 propriétaires forestiers au cours de l'année 2018 par le biais du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées.	8,5 Mm ³ de bois récoltés dont 6,7 Mm ³ vendus aux entreprises de transformation et 1,8 Mm ³ de bois de chauffage.	174 707 transports à plus de 150 usines de transformation.	14 454 personnes ont obtenu un revenu des activités forestières représentant un équivalent de 3 228 emplois à temps complet et un chiffre d'affaires de 567 M\$.	21 % de tout le volume de bois rond transformé au Québec par les usines de produits forestiers provient de la forêt privée.	25 206 personnes ont travaillé à produire un chiffre d'affaires total de 4,2 milliards \$ contribuant activement à la vitalité des municipalités rurales du Québec.
Sources :	Rapport annuel et financier des agences régionales de mise en valeur des forêts privées et recensement auprès des organismes de la forêt privée.	Rapport annuel et financier des agences régionales de mise en valeur des forêts privées et recensement auprès des organismes de la forêt privée et Revenu Québec.	PPFQ, Statistiques détaillées 2018 : mise en marché des bois de la forêt privée du Québec, syndicats et offices de producteurs forestiers régionaux, FPinnovations base de données PROVUE.	PPFQ, Statistiques détaillées 2018 : mise en marché des bois de la forêt privée du Québec, syndicats et offices de producteurs forestiers régionaux.		Statistiques Canada, Enquête annuelle sur les activités manufacturières et l'exploitation forestière, 2017, codes SCIAN 321 et 322. MFFP, Données des registres forestiers 2019.	

Tableau 2 : Portrait des mesures de soutien gouvernemental en 2018 (programmes d'aide et personnel du MFFP attirés à la forêt privée)

Maillons de la filière	Gestion des programmes (agences et MFFP)	L'aménagement forestier	La récolte et la commercialisation du bois	Le transport du bois	Sous-total avant la transformation du bois	La transformation primaire et secondaire du bois provenant de la forêt privée	Total
Mesures de soutien gouvernemental (\$ courants 2018)	4 391 985 \$	58 032 246 \$	0 \$	0 \$	62 424 231 \$	n.d.	n.d.

Note : Les mesures de soutien gouvernemental excluent le Programme de protection contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, les inventaires forestiers, le Programme de financement forestier et les mesures de soutien aux entreprises de transformation. Ces travaux ont été réalisés grâce à un partenariat financier avec les compagnies forestières.

La gestion des programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées

En raison de la faible rentabilité financièreⁱ des investissements sylvicoles pour le propriétaire forestier, mais des importantes retombées économiques associées à l'aménagement forestier, les gouvernements soutiennent cette activité dans la majorité des pays industrialisésⁱⁱ. Le Québec ne fait pas exception et l'État a soutenu la mise en valeur du potentiel sylvicole des boisés privés par de multiples programmes au cours des 50 dernières années. Ce soutien permet d'initier les propriétaires forestiers aux pratiques sylvicoles reconnues et d'établir un partenariat financier qui leur donne la possibilité d'effectuer des investissements sylvicoles dans leurs boisés dans le respect des différentes orientations et choix de société. Ce soutien prend la forme de programmes à frais partagés entre l'État, les compagnies forestières et les propriétaires forestiers selon deux formules possibles. D'un côté, les propriétaires ou leurs conseillers forestiers ont accès à des programmes d'aide administrés par les agences régionales de mise en valeur des forêts privées. De l'autre, les propriétaires forestiers peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt, en échange d'investissements sylvicoles réalisés sur leurs propriétés, par le biais de la mesure du remboursement de taxes foncières pour les producteurs forestiers reconnus.

La gestion des programmes d'aide est déléguée à 17 agences régionales de mise en valeur des forêts privées. Ces agences sont ainsi chargées d'administrer régionalement le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, d'effectuer la vérification de la conformité des travaux sylvicoles réalisés en fonction de références techniques, d'établir une planification régionale déterminant les priorités d'investissements en sylviculture et de faire la concertation régionale entre les intervenants régionaux. Les agences permettent au gouvernement de consacrer très peu de ressources humaines aux dossiers de la forêt privée. Ainsi, le MFFP a dédié seulement 9,6 des 53 emplois à temps complet travaillant à la gestion des programmes d'aide en forêt privée; les autres œuvrant au sein des agences régionales non gouvernementales ou participant à leur conseil d'administration. Le nombre d'emplois en 2018 inclut également, dans certaines régions, des projets ponctuels éducatifs, multiressources, d'acquisition de connaissance ou de protection d'éléments particuliers de la biodiversité. Les frais de fonctionnement des 17 agences, ainsi que les frais associés au personnel du MFFP et aux partenaires participant aux conseils d'administration des agences, impliqués dans la gestion de ces programmes, ont été évalués à un total de 4,8 millions de dollars courants de 2018.

Les travaux d'aménagement forestier

Peu importe la formule, les travaux sylvicoles réalisés grâce à une aide financière chez un propriétaire et producteur forestier sont encadrés par le personnel d'un groupement forestier, d'une firme d'ingénieurs forestiers, d'un entrepreneur sylvicole, d'une coopérative de producteurs forestiers, ou d'un syndicat de producteurs de bois selon le choix du producteur et l'offre de service disponible dans une région donnée. Ces organisations constituent un réseau d'expertise essentiel pour accompagner ou regrouper des propriétaires forestiers qui ne disposent pas tous des connaissances, du temps ou des équipements nécessaires pour réaliser des projets d'aménagement forestier et faunique, de récolte et de commercialisation du bois. L'existence de ces programmes d'aide a ainsi permis d'abord l'émergence, puis le soutien d'une industrie de l'aménagement forestier aujourd'hui présente dans toutes les régions du Québec.

Ces programmes engagent les propriétaires forestiers à travailler selon les règles de l'art sylvicole. L'intervention d'un ingénieur ou technicien forestier lors des phases de planification, réalisation ou vérification permet ainsi de sensibiliser le propriétaire aux interventions possibles et d'améliorer la qualité des travaux réalisés selon les plus récentes connaissances forestières. Ils permettent également d'assurer l'application des saines pratiques d'intervention en forêt, le respect des lois et règlements, la protection des cours d'eau et la prise en compte des éléments particuliers de la biodiversité.

En 2018, on dénombrait 93 organismes et entreprises accompagnant les propriétaires forestiers dans des projets d'aménagement forestier à travers le Québec et 19 pépinières publiques et privées produisant des plants forestiers pour le reboisement. Ces organismes et entreprises ont embauché 2 114 employés. En raison du caractère saisonnier du travail sylvicole, l'équivalence des heures travaillées en forêt privée représente 997 emplois à temps complet. Au total, 5 746 propriétaires de boisés ont participé au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées et 7 125 propriétaires se sont prévalus de la mesure du remboursement des taxes foncières, ce qui a généré un chiffre d'affaires de 72 millions de dollars courants chez les organismes et les entreprises les accompagnant. Ces propriétaires sont appelés à changer d'une année à l'autre, puisqu'on dénombrait un total de 29 281 propriétaires enregistrés comme producteurs forestiers en 2018, et que le nombre de producteurs enregistrés varie parmi les 134 000 propriétaires forestiers québécois.

La récolte et la commercialisation du bois

Le volume de bois produit en 2018 s'est établi à 8,5 millions de mètres cubes, ce qui représente une très bonne année de productionⁱⁱⁱ. Un minimum de 11 198 propriétaires forestiers ont produit 6,7 millions de mètres cubes de bois pour alimenter l'industrie des produits forestiers (puisque un certain nombre de propriétaires payés directement par un entrepreneur de récolte n'apparaissent pas dans les bases de données consultées). Ce volume de 8,5 millions de mètres cubes inclut la récolte de 1,8 million de mètres cubes de bois de chauffage chez un plus grand nombre de propriétaires indéterminés. La récolte de 8,5 millions de mètres cubes de bois a ainsi généré un chiffre d'affaires de 391 millions de dollars courants, en excluant les frais de transport

détaillés à la prochaine section. Ce chiffre d'affaires représente les revenus des propriétaires de boisés travaillant à leur compte, ainsi que ceux des entrepreneurs forestiers. En appliquant des formules de productivité reconnues selon les essences et le type d'abattage préconisé, le volume de bois récolté en 2018 a permis de générer l'équivalent de 1 501 emplois à temps complet.

Le transport du bois

La récolte de bois en forêt privée a demandé plus de 174 707 transports au cours de l'année 2018, ce qui exclut le transport du bois de chauffage. Ces livraisons permettent d'assurer l'alimentation de plus de 150 usines de transformation du bois réparties sur l'ensemble du territoire québécois et des provinces et états voisins. Cette activité a nécessité 985 personnes, représentant un équivalent d'emplois à temps complet de 677 camionneurs et autres employés des compagnies de transport, contribuant à 98,7 millions de dollars courants de leur chiffre d'affaires pour le transport du bois de la forêt privée.

La transformation primaire et secondaire du bois

En 2018, le bois provenant de la forêt privée a représenté 21 % de tout le bois rond consommé par l'industrie forestière du Québec. En considérant les activités générées par la transformation primaire et certaines transformations secondaires, codes SCIAN 321 et 322 de Statistique Canada, la récolte de bois de la forêt privée a généré 10 752 emplois et un chiffre d'affaires de 3,8 milliards de dollars pour l'industrie. Aux fins de la présente étude, les activités d'impression (code SCIAN 323) et de fabrication de meubles (code SCIAN 337) n'ont pas été considérées, bien qu'une partie importante de ces activités est attribuable au bois produit en forêt privée.

La forêt privée dans l'activité économique des régions en 2018

Le portrait économique des activités sylvicoles est variable d'une région à l'autre selon l'envergure des activités qui se sont déroulées en forêt privée en 2018. Plus précisément, la valeur et le nombre d'emplois régionaux sont en fonction des montants investis en travaux sylvicoles par les programmes d'aide au cours de l'année et des volumes de bois qui ont été vendus aux entreprises de transformation de produits forestiers. Bien que la transformation du bois a un effet multiplicateur important sur les emplois, l'évaluation régionale est une estimation considérant le manque de précision des informations disponibles sur la provenance du bois consommé par les usines. Par contre, le nombre d'emplois de l'industrie forestière par région administrative est présenté au tableau 6.

Tableau 3 : Portrait des emplois liés aux activités sylvicoles et à la transformation du bois en 2018 par région administrative

Région administrative	Gestion des programmes (agences et MFFP)		L'aménagement forestier		La commercialisation et la récolte de bois		Le transport du bois		Sous total avant la transformation du bois		Transformation du bois		Total	
	Nombre d'emplois	Équivalent temps complet	Nombre d'emplois	Équivalent temps complet	Nombre d'emplois	Équivalent temps complet	Nombre d'emplois	Équivalent temps complet	Nombre d'emplois	Équivalent temps complet	Nombre d'emplois	Équivalent temps complet	Nombre d'emplois	Équivalent temps complet
Abitibi-Témiscamingue	11	3	117	51	436	92	60	30	624	176	540	540	1 164	716
Bas-Saint-Laurent	12	8	563	255	1 429	215	180	166	2 184	644	606	606	2 790	1 250
Capitale-Nationale	20	11	99	60	487	83	123	62	729	216	546	546	1 275	762
Centre-du-Québec	10	3	45	35	1 160	78	49	31	1 264	147	819	819	2 083	966
Chaudière-Appalaches	22	7	168	96	3 336	352	243	174	3 769	629	1 343	1 343	5 112	1 972
Côte-Nord	4	1	15	4	41	7	52	26	112	38	191	191	303	229
Estrie	8	4	113	64	1 713	255	76	74	1 910	397	982	982	2 892	1 379
Gaspésie	8	3	333	129	426	56	49	19	816	207	127	127	943	334
Lanaudière	5	2	36	19	73	15	5	5	119	41	580	580	699	621
Laurentides	9	2	58	34	406	94	4	3	477	133	722	722	1 199	855
Mauricie	7	3	63	46	377	82	26	24	473	155	744	744	1 217	899
Montérégie	11	3	29	20	240	17	16	16	296	56	1 252	1 252	1 548	1 308
Outaouais	14	2	82	31	467	85	82	32	645	150	477	477	1 122	627
Saguenay-Lac-Saint-Jean	16	1	393	153	607	70	20	15	1 036	239	713	713	1 749	952
Sous-total	157	53	2 114	997	11 198	1 501	985	677	14 454	3 228	9 642	9 642	24 096	12 870
Laval-Montréal	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1 110	1 110	n.d.	n.d.
Nord-du-Québec	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1 110	1 110	n.d.	n.d.
Total	157	53	2 114	997	11 198	1 501	985	677	14 454	3 228	10 752	10 752	25 206	13 980

Notes :

- 1) Les ratios du nombre d'emplois en équivalent à temps complet par région peuvent être différents selon les activités complémentaires se déroulant en forêt publique québécoise.
- 2) L'évaluation régionale est une estimation considérant le manque de précision des informations disponibles sur la provenance du bois consommé par les usines. La proportion du volume de bois en provenance de la forêt privée dans l'approvisionnement total de l'industrie forestière québécoise (21 %) a été appliquée uniformément à l'ensemble des régions.

Tableau 4 : Le chiffre d'affaires des activités sylvicoles et de la transformation du bois en 2018 par région administrative

Région administrative	Gestion des programmes (\$ courants 2018)	L'aménagement forestier (\$ courants 2018)	La récolte de bois et la commercialisation (\$ courants 2018)	Le transport du bois (\$ courants 2018)	Sous total avant la transformation du bois (\$ courants 2018)	Transformation du bois (\$ courants 2017)	Total
Abitibi-Témiscamingue	246 353 \$	4 889 983 \$	27 568 172 \$	7 875 852 \$	40 580 360 \$	n.d.	n.d.
Bas-Saint-Laurent	684 457 \$	15 419 217 \$	67 604 356 \$	15 294 698 \$	99 002 728 \$	n.d.	n.d.
Capitale-Nationale	1 111 587 \$	4 707 058 \$	24 298 497 \$	5 736 855 \$	35 853 997 \$	n.d.	n.d.
Centre-du-Québec	309 676 \$	4 191 457 \$	20 717 607 \$	4 997 429 \$	30 216 169 \$	n.d.	n.d.
Chaudière-Appalaches	581 495 \$	12 390 220 \$	86 953 077 \$	21 764 548 \$	121 689 340 \$	n.d.	n.d.
Côte-Nord	54 766 \$	590 882 \$	2 347 185 \$	528 340 \$	3 521 173 \$	n.d.	n.d.
Estrie	386 773 \$	8 085 693 \$	55 924 674 \$	16 645 843 \$	81 042 983 \$	n.d.	n.d.
Gaspésie	296 922 \$	4 339 661 \$	13 996 783 \$	5 729 626 \$	24 362 992 \$	n.d.	n.d.
Lanaudière	182 224 \$	1 221 044 \$	6 995 439 \$	1 310 425 \$	9 709 132 \$	n.d.	n.d.
Laurentides	177 734 \$	2 342 260 \$	15 414 094 \$	2 796 282 \$	20 730 370 \$	n.d.	n.d.
Mauricie	209 636 \$	3 307 204 \$	18 591 291 \$	6 099 929 \$	28 208 060 \$	n.d.	n.d.
Montérégie	222 954 \$	1 652 089 \$	9 651 523 \$	1 192 998 \$	12 719 564 \$	n.d.	n.d.
Outaouais	216 106 \$	3 027 259 \$	18 636 839 \$	3 913 849 \$	25 794 053 \$	n.d.	n.d.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	148 861 \$	5 891 511 \$	22 331 560 \$	4 861 007 \$	33 232 939 \$	n.d.	n.d.
Total	4 829 544 \$	72 055 538 \$	391 031 097 \$	98 747 681 \$	566 663 860 \$	3 772 946 121 \$	4 339 609 981 \$

Tableau 5 : Les mesures de soutien gouvernemental des activités sylvicoles en 2018 par région administrative en amont de la transformation du bois

Région administrative	Gestion des programmes (\$ courants 2018)	L'aménagement forestier (\$ courants 2018)	La récolte de bois et la commercialisation (\$ courants 2018)	Le transport du bois (\$ courants 2018)	Sous total avant la transformation du bois (\$ courants 2018)	Transformation du bois (\$ courants 2017)	Total
Abitibi-Témiscamingue	195 289 \$	3 776 296 \$	0 \$	0 \$	3 971 585 \$	n.d.	3 971 585 \$
Bas-Saint-Laurent	647 861 \$	12 561 306 \$	0 \$	0 \$	13 209 167 \$	n.d.	13 209 167 \$
Capitale-Nationale	1 094 787 \$	3 803 784 \$	0 \$	0 \$	4 898 571 \$	n.d.	4 898 571 \$
Centre-du-Québec	279 038 \$	3 429 080 \$	0 \$	0 \$	3 708 118 \$	n.d.	3 708 118 \$
Chaudière-Appalaches	521 585 \$	9 788 108 \$	0 \$	0 \$	10 309 693 \$	n.d.	10 309 693 \$
Côte-Nord	46 255 \$	478 990 \$	0 \$	0 \$	525 245 \$	n.d.	525 245 \$
Estrie	365 497 \$	6 424 110 \$	0 \$	0 \$	6 789 607 \$	n.d.	6 789 607 \$
Gaspésie	273 944 \$	3 691 405 \$	0 \$	0 \$	3 965 349 \$	n.d.	3 965 349 \$
Lanaudière	162 650 \$	1 007 355 \$	0 \$	0 \$	1 170 005 \$	n.d.	1 170 005 \$
Laurentides	145 393 \$	1 881 383 \$	0 \$	0 \$	2 026 776 \$	n.d.	2 026 776 \$
Mauricie	184 105 \$	2 504 463 \$	0 \$	0 \$	2 688 568 \$	n.d.	2 688 568 \$
Montérégie	181 252 \$	1 385 683 \$	0 \$	0 \$	1 566 935 \$	n.d.	1 566 935 \$
Outaouais	175 255 \$	2 383 557 \$	0 \$	0 \$	2 558 812 \$	n.d.	2 558 812 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	119 074 \$	4 916 726 \$	0 \$	0 \$	5 035 800 \$	n.d.	5 035 800 \$
Total	4 391 985 \$	58 032 246 \$	0 \$	0 \$	62 424 231 \$	n.d.	62 424 231 \$

Note : Les montants pour la gestion des programmes incluent le personnel du MFFP impliqué en forêt privée.

Tableau 6 : Les emplois et les revenus de la transformation des produits forestiers par région administrative en 2017 (bois de toutes provenances)

Région administrative	Fabrication de produits en bois		Fabrication du papier		Total	
	Nombre d'emplois	Revenus	Nombre d'emplois	Revenus	Nombre d'emplois	Revenus
Abitibi-Témiscamingue	1 830	n.d.	740	n.d.	2 570	n.d.
Bas-Saint-Laurent	2 400	n.d.	485	n.d.	2 885	n.d.
Capitale-Nationale	1 735	n.d.	865	n.d.	2 600	n.d.
Centre-du-Québec	1 760	n.d.	2 135	n.d.	3 895	n.d.
Chaudière-Appalaches	5 910	n.d.	480	n.d.	6 390	n.d.
Côte-Nord	625	n.d.	285	n.d.	910	n.d.
Estrie	2 610	n.d.	2 060	n.d.	4 670	n.d.
Gaspésie	560	n.d.	45	n.d.	605	n.d.
Lanaudière	1 425	n.d.	1 335	n.d.	2 760	n.d.
Laurentides	2 425	n.d.	1 010	n.d.	3 435	n.d.
Laval	415	n.d.	545	n.d.	960	n.d.
Mauricie	1 885	n.d.	1 655	n.d.	3 540	n.d.
Montérégie	3 085	n.d.	2 870	n.d.	5 955	n.d.
Montréal	1 065	n.d.	2 460	n.d.	3 525	n.d.
Nord-du-Québec	785	n.d.	10	n.d.	795	n.d.
Outaouais	1 035	n.d.	1 235	n.d.	2 270	n.d.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 330	n.d.	1 060	n.d.	3 390	n.d.
Total	31 880	9 113 086 000 \$	19 275	8 836 991 000 \$	51 155	17 950 077 000 \$

Source : Institut de la statistique du Québec. Statistiques principales du secteur de la fabrication, pour l'activité totale, par région administrative et sous-secteur du SCIAN, Québec, 2018.

LE POTENTIEL INEXPLOITÉ DE LA FORÊT PRIVÉE

Les boisés privés détiennent un potentiel de récolte annuelle de 16,7 millions de mètres cubes de bois selon les plus récents calculs de possibilité forestière. Au cours de l'année 2018, la récolte n'a été que de 8,5 millions de mètres cubes en incluant la récolte de bois de chauffage, soit 51 % du potentiel de récolte. Toutefois, considérant l'historique de production et les ressources disponibles, il est estimé que la forêt privée pourrait raisonnablement fournir un total de 10,6 millions de mètres cubes de bois, soit une augmentation de 2,1 millions de mètres cubes pour le marché des produits forestiers^{iv}.

À partir du portrait économique et du prix du bois établi pour l'année de référence 2018, l'augmentation de la production de bois de la forêt privée québécoise de 2,1 millions de mètres cubes pourrait générer un chiffre d'affaires supplémentaire de 137 millions de dollars, pour un total de 704 millions de dollars courants pour les activités en forêt avant la transformation du bois comme le montre le tableau 7. Le chiffre d'affaires total, incluant la transformation du bois, serait de 5,9 milliards de dollars courants, soit une augmentation de 1,6 milliard de dollars. Il serait donc possible de faire progresser le nombre d'emplois en équivalent à temps complet de 13 980 à 18 849 en utilisant davantage le potentiel sylvicole des boisés privés.

Tableau 7 : Le potentiel inexploité de la forêt privée sans la transformation du bois

Région administrative	Chiffre d'affaires réel en 2018 généralisé par les activités sylvicoles avant la transformation du bois (\$ courants 2018)	Chiffre d'affaires potentiel des activités sylvicoles avant la transformation du bois (\$ courants 2018)	Différence entre le chiffre d'affaires potentiel et réel des activités sylvicoles avant la transformation du bois (\$ courants 2018)
Abitibi-Témiscamingue	40 580 360 \$	48 381 612 \$	7 801 252 \$
Bas-Saint-Laurent	99 002 728 \$	118 306 286 \$	19 303 558 \$
Capitale-Nationale	35 853 997 \$	53 187 462 \$	17 333 465 \$
Centre-du-Québec	30 216 169 \$	39 630 424 \$	9 414 255 \$
Chaudière-Appalaches	121 689 341 \$	128 773 503 \$	7 084 162 \$
Côte-Nord	3 521 173 \$	5 117 513 \$	1 596 340 \$
Estrie	81 042 983 \$	82 433 974 \$	1 390 991 \$
Gaspésie	24 362 992 \$	36 340 244 \$	11 977 252 \$
Lanaudière	9 709 132 \$	11 252 087 \$	1 542 955 \$
Laurentides	20 730 369 \$	29 714 621 \$	8 984 252 \$
Mauricie	28 208 061 \$	35 520 738 \$	7 312 677 \$
Montérégie	12 719 565 \$	14 008 743 \$	1 289 178 \$
Outaouais	25 794 053 \$	46 405 320 \$	20 611 267 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	33 232 939 \$	54 558 376 \$	21 325 437 \$
Total	566 663 862 \$	703 630 903 \$	136 967 041 \$

ÉVOLUTION DES EMPLOIS ET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La comparaison des emplois et du chiffre d'affaires liés aux activités sylvicoles et à la transformation du bois des forêts privées, entre 2012 et 2018, est positive.

Durant cette période, les données montrent une augmentation des heures travaillées et une hausse de la productivité pour mettre en valeur les potentiels sylvicoles des forêts privées. Chaque emploi a généré un chiffre d'affaires plus élevé en 2018.

Cette situation s'explique notamment par l'accroissement de l'envergure des chantiers et de la mécanisation des activités de récolte ayant permis d'atteindre un volume moyen de récolte par propriétaire plus élevé. Il en résulte vraisemblablement des chantiers de remise en production de plus grande superficie.

Ainsi, même si l'on observe une baisse de 4 042 emplois réels pour les activités sylvicoles dans le tableau 8, leurs équivalents à temps complet sont passés de 3 035 à 3 228, soit une hausse de 193 équivalents à temps complet durant la période entre les deux études. Dans le même temps, le chiffre d'affaires généré par les particuliers, les entreprises et les organismes impliqués dans la réalisation des activités sylvicoles, de récolte et de transport du bois a connu une hausse de 181 millions de dollars.

Tableau 8 : Évolution des emplois et du chiffre d'affaires de 2012 à 2018

Emplois et chiffre d'affaires		Gestion des programmes	Aménagement forestier	Récolte et commercialisation du bois	Transport du bois	Sous-total avant la transformation du bois	Transformation du bois	Total
Emplois réels	2012	114	2 615	14 961	806	18 496	6 364	24 860
	2018	157	2 114	11 198	985	14 454	10 752	25 206
	Différence	43	(501)	(3 763)	179	(4 042)	4 388	346
Équivalent temps complet	2012	69	876	1 603	487	3 035	6 364	9 399
	2018	53	997	1 501	677	3 228	10 752	13 980
	Différence	(16)	121	(102)	190	193	4 388	4 581
Chiffre d'affaires (\$ courants)	2012	5 254 043 \$	51 591 415 \$	260 097 694 \$	68 947 545 \$	385 890 697 \$	2 094 817 350 \$	2 480 708 047 \$
	2018	4 829 544 \$	72 055 538 \$	391 031 097 \$	98 747 681 \$	566 663 860 \$	3 772 946 121 \$	4 339 609 981 \$
	Différence	(424 499 \$)	20 464 123 \$	130 933 403 \$	29 800 136 \$	180 773 163 \$	1 678 128 771 \$	1 858 901 934 \$
Soutien gouvernemental (\$ courants)	2012	5 254 043 \$	57 800 016 \$	0 \$	0 \$	63 054 059 \$	n.d.	63 054 059 \$
	2018	4 391 985 \$	58 032 246 \$	0 \$	0 \$	62 424 231 \$	n.d.	62 424 231 \$
	Différence	(862 058 \$)	232 230 \$	0 \$	0 \$	(629 828 \$)	n.d.	(629 828 \$)

Au niveau de la transformation du bois en provenance de la forêt privée, on note également une hausse marquée des emplois et du chiffre d'affaires. Les revenus des entreprises de transformation du bois ont augmenté de 1,7 milliard de dollars entre 2012 et 2018 et l'industrie de la transformation du bois a enregistré un gain de 4 388 emplois.

En 2018, une plus grande part du chiffre d'affaires et des emplois est associée à la transformation du bois des forêts privées. En effet, la proportion du volume de bois en provenance de la forêt privée dans l'approvisionnement total de l'industrie forestière québécoise est passée de 15 % en 2012 à 21 % en 2018. Par ailleurs, si l'on considère les bois de toute provenance (forêts publiques et privées), l'activité de transformation des produits forestiers au Québec a connu une augmentation du chiffre d'affaires de l'ordre de 29 %.

LE CAS DE LA MRC LA MATAPÉDIA

(municipalités d'Alberville, Amqui, Causapsca, Lac-au-Saumon, Saint-Alexandre-des-Lacs, Saint-Cléophas, Saint-Damase, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Moïse, Saint-Noël, Saint-Tharcisius, Saint-Vianney, Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, Sainte-Florence, Sainte-Irène, Sainte-Marguerite-Marie, Sayabec, Val-Brillant)

Il y a, dans la MRC La Matapédia au Bas-Saint-Laurent, 1 713 propriétaires de boisés qui détiennent 194 571 hectares de forêt représentant 36 % du territoire terrestre de la MRC. De ces propriétaires, 975 sont enregistrés en tant que producteurs forestiers, possédant 130 063 hectares de boisés (Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, communication personnelle, 19 décembre 2019).

Uniquement en 2018, dans le cadre des programmes administrés par l'Agence de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, 499 producteurs forestiers ont réalisé 1 133 projets d'aménagement forestier, permettant d'améliorer la productivité et la qualité des boisés, et de procéder à des travaux de récolte nécessitant un encadrement professionnel. Ils ont reboisé 620 080 arbres, réalisé plus de 445 hectares de travaux d'entretien de plantation et d'éducation de peuplement, ainsi qu'environ 568 hectares de travaux d'éclaircie, de coupe d'amélioration ou de jardinage, et 1 410 hectares de coupes totales. Ces activités, ainsi que celles de la mesure du remboursement des taxes foncières, ont permis d'engager 104 employés chez deux entreprises ou organismes de services en aménagement forestier, qui ont été sollicités pour accompagner les propriétaires dans leurs projets. Le chiffre d'affaires réalisé grâce à ces activités d'aménagement forestier s'est élevé à plus de 3,1 millions de dollars courants.

Une importante épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette affectant les peuplements de résineux est en cours au Québec, y compris dans les forêts privées de la MRC La Matapédia. Les superficies affectées sévèrement ou modérément par la tordeuse dans cette MRC représentent 128 337 hectares, soit près de 66 % des forêts privées. Environ 6 100 hectares ont été protégés par la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies en 2018 pour la petite forêt privée et 15 766 hectares pour les grandes forêts privées.

Au niveau de la récolte en 2018, plus de 157 producteurs de bois de la MRC ont commercialisé 282 169 mètres cubes de bois pour alimenter 30 entreprises de transformation de différentes régions. Cette récolte représente un chiffre d'affaires de 16,9 millions de dollars courants pour les propriétaires de boisés travaillant à leur compte, les équipes pour l'abattage d'arbres et le débardage, les entrepreneurs forestiers et les camionneurs assurant les livraisons de bois aux usines de transformation (Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, communication personnelle, 19 décembre 2019).

L'industrie de la transformation du bois de la MRC comptait 655 employés en 2016^v, répartis dans 7 scieries et 1 usine de panneaux de particules^{vi}. Ce nombre d'emplois représente 56 % de tous les emplois manufacturiers de la MRC^v.

La MRC La Matapédia compte un centre de recherche collégial spécialisé en transformation du bois; le SEREX. Ce centre emploie 18 personnes à temps plein et réalise environ 50 projets de recherche appliquée, aide technique et de formation avec 50 entreprises différentes chaque année. Son chiffre d'affaires pour 2018 était de 1,7 million de dollars (SEREX, communication personnelle, 24 janvier 2020).

Par ailleurs, les activités fauniques effectuées sur le territoire de la MRC sont très importantes pour les propriétaires de boisés. La chasse au cerf de Virginie, à l'original ou au petit gibier génère aussi une activité économique pour les municipalités. C'est pourquoi les propriétaires de boisés sont actifs dans l'harmonisation des activités forestières et la protection des habitats fauniques. D'ailleurs, les acteurs locaux et régionaux ont entrepris la mise en œuvre du plan d'orientation 2018-2020 pour l'aménagement des ravages de cerfs de Virginie du Bas-Saint-Laurent pour un montant de 115 079 \$, dont une partie se déroule sur le territoire de la MRC. Ils souhaitent ainsi stimuler la réalisation de travaux d'aménagement forestier adaptés aux ravages de cerfs de la forêt privée Bas-Laurentienne en déterminant des modalités d'intervention et des mesures d'atténuation spécifiques aux ravages^{vii}.

Annuellement, l'activité des propriétaires forestiers contribue à générer une activité économique structurante pour la MRC par la mise en valeur des potentiels de leurs lots boisés et aussi par le paiement de taxes municipale et scolaire. Que ce soit par des activités sylvicoles, fauniques, acéricoles ou de production de sapins de Noël, la synergie créée par les propriétaires de boisés et les acteurs locaux et régionaux permet aux municipalités de maintenir une population active contribuant à la vitalité de la communauté.

Tableau 9 : Statistiques économiques de la forêt privée dans la MRC La Matapédia pour l'année 2018

Les activités générées par la forêt privée	Chiffre d'affaires (\$ courants de 2018)	Nombre de personnes, d'organismes ou d'entreprises impliqués
Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP) :		
Investissements des propriétaires de boisés ¹	379 848 \$	499 producteurs forestiers pour 1 133 projets sylvicoles différents
Contribution de l'industrie forestière	337 230 \$	30 entreprises de transformation ont participé au financement des travaux
Soutien gouvernemental	2 175 585 \$	104 employés auprès de 2 entreprises ou organismes de services en aménagement forestier
Mesure du remboursement des taxes foncières²	271 833 \$	244 producteurs forestiers
Récolte des bois (excluant le transport)	13 623 283 \$	Plus de 157 producteurs de bois
Transport des bois	3 276 717 \$	25 camionneurs
1^{re} transformation du bois et du papier	n.d.	30 entreprises de différentes régions ont acheté du bois de la forêt privée de la MRC
2^e et 3^e transformation du bois et du papier	n.d.	n.d.
Centre de recherche SEREX³	1 700 000 \$	aide à 50 entreprises de différentes régions
Total partiel	21 764 496 \$	

Notes :

- 1) Les investissements des propriétaires incluent leur part au PAMVFP et à la mesure de remboursement des taxes foncières.
- 2) Les données pour la mesure de remboursement des taxes foncières pour la MRC ont été estimées en fonction des données pour le Bas-Saint-Laurent et de l'utilisation en 2018 du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées dans la MRC.
- 3) Le SEREX travaille auprès des entreprises de transformation de produits forestiers. Le chiffre d'affaires n'est pas directement associé au bois de la forêt privée.

LE CAS DE LA MRC LES ETCHEMINS

(municipalités de Lac-Etchemin, Saint-Benjamin, Saint-Camille-de-Lellis, Saint-Cyprien, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Luc-de-Bellechasse, Saint-Magloire, Saint-Prosper, Saint-Zacharie, Sainte-Aurélie, Sainte-Justine, Sainte-Rose-de-Watford, Sainte-Sabine)

Il y a, dans la MRC Les Etchemins en Chaudière-Appalaches, 3 163 propriétaires de boisés qui détiennent 130 923 hectares de forêt, représentant 72 % du territoire (propriétés de plus de 4 hectares uniquement). De ces propriétaires, 1 391 sont enregistrés en tant que producteurs forestiers, possédant 79 768 hectares de boisés (Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches, communication personnelle, 10 janvier 2020).

Uniquement en 2018, dans le cadre des programmes administrés par l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches, 232 producteurs forestiers ont réalisé 450 projets d'aménagement forestier permettant d'améliorer la productivité et la qualité des boisés, et de procéder à des travaux de récolte nécessitant un encadrement professionnel. Ils ont reboisé 293 988 arbres, réalisé plus de 212 hectares de travaux d'entretien de plantation et d'éducation de peuplement, ainsi qu'environ 839 hectares de travaux de récolte de bois. Ces activités, ainsi que celles de la mesure du remboursement des taxes foncières, ont permis d'engager 65 employés chez 5 entreprises ou organismes de services en aménagement forestier qui ont été sollicités pour accompagner les propriétaires dans leurs projets. Le chiffre d'affaires réalisé grâce à ces activités d'aménagement forestier s'est élevé à plus de 2,9 millions de dollars courants. La MRC Les Etchemins est celle où le niveau d'aménagement est de loin le plus important sur le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches.

Au niveau de la récolte en 2018, plus de 573 producteurs de bois de la MRC ont commercialisé 308 112 mètres cubes de bois pour alimenter 21 entreprises de transformation de différentes régions. Cette récolte représente un chiffre d'affaires de 19,4 millions de dollars courants pour les propriétaires de boisés travaillant à leur compte, les équipes pour l'abattage d'arbres et le débardage, les entrepreneurs forestiers et les camionneurs assurant les livraisons du bois aux usines de transformation (Association des propriétaires de boisés de la Beauce et Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, communication personnelle, 19 décembre 2019).

L'industrie de la transformation du bois de la MRC comptait 560 employés en 2016^v, répartis dans 5 scieries^{vi}. Ce nombre d'emplois représente 30 % de tous les emplois manufacturiers de la MRC^v.

Plusieurs projets d'aménagement forêt-faune, écosystémiques, de conservation et d'aménagement par bassin versant ont été réalisés sur le territoire de la MRC Les Etchemins par le passé, mais il n'y avait pas de projet en cours en 2018. Cependant, la MRC Les Etchemins a développé un plan de relance économique dont l'une des actions porte sur le développement de nouvelles initiatives dans le secteur forestier, notamment :

- Soutenir la relance du secteur forestier en identifiant et en appuyant, entre autres, de nouveaux débouchés pour l'utilisation du bois résineux de petites dimensions, le développement de produits du bois à valeur ajoutée et les deuxième et troisième transformations.
- Accroître le développement des secteurs agricole et acéricole pour tirer profit des opportunités qui y sont associées^{viii}.

Tableau 10 : Statistiques économiques de la forêt privée dans la MRC Les Etchemins pour l'année 2018

Les activités générées par la forêt privée	Chiffre d'affaires (\$ courants de 2018)	Nombre de personnes, d'organismes ou d'entreprises impliqués
Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP) :		
Investissements des propriétaires de boisés ¹	387 244 \$	232 producteurs forestiers pour 450 projets sylvicoles différents
Contribution de l'industrie forestière	227 598 \$	32 entreprises de transformation ont participé au financement des travaux
Soutien gouvernemental	954 300 \$	65 employés auprès de 5 entreprises ou organismes de services en aménagement forestier
Mesure du remboursement des taxes foncières²	1 337 665 \$	873 producteurs forestiers
Récolte des bois (excluant le transport)	15 206 729 \$	Plus de 573 producteurs forestiers
Transport des bois	4 225 981 \$	28 camionneurs
1^{re} transformation du bois et du papier	n.d.	21 entreprises de différentes régions ont acheté du bois de la forêt privée de la MRC
2^e et 3^e transformation du bois et du papier	n.d.	n.d.
Total partiel	22 339 517 \$	

Notes :

- 1) Les investissements des propriétaires incluent leur part au PAMVFP et à la mesure de remboursement des taxes foncières.
- 2) Les données pour la mesure de remboursement des taxes foncières pour la MRC ont été estimées en fonction des données pour Chaudière-Appalaches et de l'utilisation en 2018 du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées dans la MRC.

MÉTHODOLOGIE DÉTAILLÉE : LES HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

La gestion des programmes

Un sondage^{ix} effectué auprès des 17 agences de mise en valeur des forêts privées a permis de dénombrer les employés et leur équivalent d'emploi à temps complet^x pour l'exercice 2018-2019. Toutes les agences ont répondu au sondage. Les emplois dénombrés incluent la totalité des activités réalisées par les agences au cours de l'année. Les frais de gestion des agences incluent l'administration des programmes, la vérification de la conformité des travaux sylvicoles réalisés en fonction de références techniques et l'établissement d'une planification régionale déterminant les priorités d'investissements en sylviculture.

Afin de dénombrer la main-d'œuvre du MFFP, les employés de la Direction de la gestion des stocks ligneux du MFFP travaillant aux dossiers de la forêt privée ont été calculés, ainsi que leur équivalent en emploi à temps complet. Ces emplois ont été attribués à la région de la Capitale-Nationale. Quant à l'implication des Directions générales régionales du MFFP pour la participation à l'administration des agences, le nombre d'employés différents impliqués équivaut au nombre d'agences. Pour déterminer l'équivalent en temps complet, leur implication en nombre de rencontres annuelles a été fournie par les agences et a été multipliée par 2 jours de travail par rencontre et 7 heures par jour travaillé.

La contribution du MFFP pour le salaire de ses employés a été établie selon le salaire moyen d'un ingénieur forestier employé par la fonction publique québécoise, soit 72 500 \$^{xi}, bonifié de 22 % pour les avantages sociaux et d'un montant de 11 500 \$ pour considérer d'autres coûts, comme les frais de représentation ou de bureau. Au total, la contribution gouvernementale est établie à 100 000 \$ pour chaque équivalent d'emploi à temps complet.

En plus des employés des agences et du MFFP qui avaient également été dénombrés dans le précédent portrait de 2012, cette mise à jour de l'étude comptabilise la contribution des partenaires à la gestion des programmes. Les emplois des représentants des propriétaires, de l'industrie forestière et du monde municipal ont été déduits du nombre de participations aux conseils d'administration des agences. Leur équivalent à temps complet et leur contribution financière ont été déterminés par les mêmes méthodes que celles utilisées pour les employés du MFFP.

L'aménagement forestier

Un sondage^x effectué auprès des 93 conseillers forestiers accrédités par les agences de mise en valeur des forêts privées pour la livraison des programmes d'aide a permis de dénombrer les employés et leur équivalent en emploi à temps complet sur une base de 1 645 heures de travail par année ou un montant en salaire annuel de 37 036 \$ pour l'exécution de travaux sylvicoles. Ce montant représente le salaire moyen d'un débroussailleur^{xii} travaillant à temps complet dans une entreprise de moins de 5 employés (788 \$ par semaine). Les réponses au sondage

proviennent de 35 conseillers forestiers sur les 49 sollicités. Le sondage excluait les emplois liés à la récolte et au transport de bois.

Les emplois et le nombre d'heures travaillées plus spécifiquement au service des 39 groupements forestiers à travers le Québec ont été comptabilisés par Groupements forestiers Québec. Ces données excluent également les emplois liés aux travaux de récolte et au transport du bois afin d'éviter des dédoublements avec une autre section de l'étude (Groupements forestiers Québec, communication personnelle, 12 décembre 2019).

Les emplois nécessaires pour la production de 13,3 millions d'arbres^{xiii} des pépinières publiques et privées ont été associés aux régions dans lesquelles se situent les pépinières.

Le soutien gouvernemental représente les montants versés par les agences, sans la contribution de l'industrie. Pour la mesure du remboursement des taxes foncières^{xiv}, une partie des montants attribués par Revenu Québec n'avait pas de région forestière identifiée. Ce montant a été partagé selon la répartition régionale connue pour ce programme. De plus, dans le cas de sociétés, la région administrative est déterminée en fonction de l'adresse de son siège social. L'aide financière versée par les agences provient de divers programmes, tels : le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, la mesure supplémentaire de 41,1 millions de dollars du Plan économique du Québec de mars 2018, le Programme d'aménagement durable des forêts, Hydro-Québec ou d'autres ententes spécifiques régionales. À ce montant, s'ajoutent 10 millions de dollars^{xiv} pour la production de plants des pépinières publiques et privées qui ont été répartis régionalement selon le reboisement effectué en 2018.

Le chiffre d'affaires des activités sylvicoles inclut le montant provenant du soutien gouvernemental, la contribution de l'industrie aux agences^x et la part du propriétaire, déterminée à 5 % de la valeur des travaux financés par les agences pour les travaux de 1^{er} et 2^e dégageant de plantations, 20 % pour les autres travaux non commerciaux et 10 % pour les travaux commerciaux. Évidemment, la part du propriétaire doit être considérée comme un minimum puisque les 134 000 propriétaires réalisent, ou font réaliser, de nombreuses activités sylvicoles et de gouvernance de leurs propriétés non considérées dans ce recensement.

La récolte et la commercialisation du bois

Le nombre d'emplois reliés à la récolte de bois équivaut au nombre de producteurs ayant produit du bois pour l'industrie de la transformation du bois en 2018^{xv}. Dans certains cas, les données sur le nombre de propriétaires forestiers faisant affaire avec un entrepreneur sur un mode clé en main sont inconnues. Pour déterminer leur équivalence en emplois à temps complet, les formules de productivité de récolte de bois dans les forêts industrielles de l'est du Canada^{xvi} ont été appliquées au volume de bois récolté en forêt privée^{xvii}. Les volumes mis en marché par les producteurs de bois représentent 6,4 millions de mètres cubes auxquels s'ajoutent 300 000 mètres cubes récoltés par des grands propriétaires privés pour la consommation dans leurs propres usines. Les formules de productivité utilisées sont en fonction du volume moyen par tige du peuplement; 143 dm³ pour le résineux^{xviii}, 384 dm³ pour le

peuplier^{xix} et 413 dm³ pour les autres feuillus^{xix}. Pour considérer les différents modes de récolte régionaux, des formules de productivité de coupes totales et de coupes partielles par groupe d'essences ont été utilisées. Des formules différentes de productivité ont également été attribuées au volume de bois récolté manuellement ou mécaniquement^{xx}.

Pour considérer le temps improductif, un facteur de 0,7 heure productive pour 1 heure planifiée a été appliqué. Selon FPInnovations, ce facteur est conservateur puisqu'il faut considérer que les plus petites superficies de travaux en forêt privée nécessitent plus de déplacements entre les chantiers. Ce facteur est normalement de 0,8 pour les activités de récolte dans les forêts industrielles.

Pour considérer la récolte de bois de chauffage^{xxi}, seule l'évaluation de l'équivalent en emploi à temps complet associé au volume de bois récolté a été calculée. Une formule de productivité d'abattage manuel de bois court en coupes partielles de feuillus a été appliquée.

Le chiffre d'affaires inclut la valeur du bois destiné aux entreprises de transformation des produits forestiers^{xviii}, ainsi que le bois de chauffage évalué selon la valeur moyenne provinciale du bois à pâte de feuillus^{xviii}, excluant le peuplier, empilé au chemin du producteur.

Le transport du bois

La valeur et les emplois reliés au transport du bois ont été déterminés par les syndicats et offices régionaux de producteurs forestiers^{xvi} œuvrant à la commercialisation du bois de la forêt privée. Le nombre d'employés par compagnie de transport a été évalué en fonction du nombre de camions. L'équivalent en emploi à temps complet exclut les heures reliées au transport du bois provenant de la forêt publique. L'évaluation des emplois à temps complet peut exclure les chargeuses nécessaires pour le chargement du bois, puisqu'il était difficile d'évaluer la portion utilisée seulement en forêt privée. Aussi, les emplois générés par l'entretien de l'équipement n'ont pas été considérés. Le transport du bois de chauffage n'a pas fait partie d'une évaluation spécifique.

La transformation du bois

La récolte de bois provenant de la forêt privée en 2018 représentait 21 %^{xxii} de l'approvisionnement de bois rond de toutes les usines de produits forestiers du Québec. Le nombre d'emplois et la valeur de la production sont établis à 21 % de l'industrie de la fabrication de produits en bois (code SCIAN 321) et du papier (code SCIAN 322)^{xxiii}. Pour l'année 2012, la proportion du volume en provenance de la forêt privée dans l'approvisionnement de l'industrie forestière du Québec était de 15 %.

Le nombre d'emplois provient du recensement de la population de 2016 dont les données ont été collectées en 2015^v. La valeur de la production provient de l'Enquête annuelle sur les industries manufacturières et de l'exploitation forestière de 2016 dont les données ont été mises à jour en 2018^{xxiii}.

Le sous-secteur du code SCIAN 321 inclut les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des produits à partir du bois. Il comprend trois groupes : les établissements qui scient des billes pour en faire du bois de charpente et des produits semblables, ou qui assurent la préservation de ces produits, ceux qui produisent des articles qui améliorent les caractéristiques naturelles du bois, en fabriquant plaquages, contreplaqués, panneaux en bois reconstitué ou ensembles en bois transformé, et ceux qui fabriquent divers produits en bois, comme la menuiserie préfabriquée. Par contre, les activités provenant de la fabrication de meubles et de cabinets du code SCIAN 337 ne sont pas incluses dans cette étude.

Le sous-secteur du code SCIAN 322 inclut les établissements dont l'activité principale est la fabrication de pâte à papier, de papier et de produits du papier. La fabrication de pâte consiste à séparer les fibres cellulosiques des impuretés contenues dans le bois, le papier usagé ou d'autres sources de fibres. La fabrication de papier consiste à assembler ces fibres en une feuille. Les produits en papier transformé résultent de diverses opérations de coupe et de façonnage effectuées sur du papier et d'autres matériaux. Par contre, les activités d'impression du sous-secteur du code SCIAN 323 n'ont pas été considérées.

RÉFÉRENCES

- ⁱ Miville, V., Gélinas, N., Côté, M.-A. 2013. Evolution of the profitability of poplar cultivation in Quebec. *The Forestry Chronicle* 89 (4) : 538-548.
- ⁱⁱ Song, N. Aguillar, F. Butler, J. 2014. Cost-share program participation and family forest owner's past and intended future management practices. *Forest Policy and Economics*. Vol. 46, p. 39 à 46.
- ⁱⁱⁱ Fédération des producteurs forestiers du Québec, *La forêt privée chiffrée 2019*.
- ^{iv} Fédération des producteurs forestiers du Québec, *Statistiques de mise en marché des bois de la forêt privée 2018*, Syndicats et offices de producteurs de bois, *Compilation Fédération des producteurs forestiers*, 23 mai 2019.
- ^v Statistique Canada, *Recensement de 2016*.
- ^{vi} Fédération des producteurs forestiers du Québec, *Nombre d'entreprises de transformation 2018*.
- ^{vii} Fondation de la faune du Québec, *Programmes d'aide financière, projets d'habitats soutenus par la Fondation de la faune*.
- ^{viii} MRC Les Etchemins, *Plan de relance économique de la MRC Les Etchemins du 14 septembre 2016*.
- ^{ix} Fédération des producteurs forestiers du Québec, 2019. *Recensement auprès des organismes de la forêt privée sur les emplois en 2018*.
- ^x Un équivalent d'emplois à temps complet représente une semaine de travail de 35 heures pendant 47 semaines, pour un total de 1 645 heures.
- ^{xi} Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, *Enquête 2012 sur la rémunération des ingénieurs forestiers au Québec*.
- ^{xii} Comité sectoriel sur la main-d'œuvre en aménagement forestier, *Portrait de la main-d'œuvre en aménagement forestier, Enquête auprès des entreprises 2012*.
- ^{xiii} Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction générale de la production de semences et de plants forestiers, *Bilan du reboisement en forêt privée 2018*.
- ^{xiv} Revenu Québec, *Remboursement des taxes foncières aux producteurs forestiers, année fiscale 2017*.
- ^{xv} Syndicats et offices de producteurs forestiers, *commercialisation des bois de la forêt privée 2018*.
- ^{xvi} FPInnovations, *base de données PROVUE, 2014*.
- ^{xvii} Fédération des producteurs forestiers du Québec, *Statistiques détaillées 2018 : mise en marché des bois de la forêt privée du Québec*.
- ^{xviii} Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Bureau de mise en marché des bois, *Valeur des traitements sylvicoles en forêt privée pour l'année financière 2019-2020*.
- ^{xix} Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Bureau de mise en marché des bois, *compilation de parcelles d'inventaires à dominance de peuplier*.
- ^{xx} Fédération des producteurs forestiers du Québec, 2018, *Évaluation de la mécanisation de la production forestière en forêt privée québécoise*.
- ^{xxi} Fédération des producteurs forestiers du Québec, Groupe AGÉCO et Ressources naturelles Canada, *Caractérisation des profils, motivations et des comportements des propriétaires forestiers québécois par territoire d'agence régionale de mise en valeur des forêts privées, 2012*.
- ^{xxii} Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, *Données des registres forestiers 2019*.
- ^{xxiii} Statistique Canada, *Enquête annuelle sur l'industrie manufacturière et sur l'exploitation forestière, 2016, codes SCIAN 321 et 322, adapté par l'Institut de la statistique du Québec, mise à jour du 12 juillet 2018*.